

REPUBLIQUE FRANCAISE**DEPARTEMENT DE LA SOMME****COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'EST DE LA SOMME****ARRONDISSEMENT DE PERONNE****EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE****DATE :**

. de la convocation : 22.03.2022

. d'affichage : 31.03.2022

N° de la délibération : 2022-47**NOMBRE DE CONSEILLERS :**

. en exercice : 63

. présents : 48

. votants : 63

L'an deux mille vingt deux, le vingt huit mars, à 18 heures, le Conseil Communautaire de l'Est de la Somme, légalement convoqué, s'est réuni au pôle multifonction de NESLE, sous la présidence de Monsieur José RIOJA, Président.

Étaient présents tous les membres en exercice, à l'exception de MM. DE WITASSE THEZY Charles, Mme SPRYSCH Aline, MM. LECOMTE Frédéric, ZOIS Christophe, Mme VASSEUR Julie, M. DUCAMPS Thomas, Mme CHAPUIS-ROUX Elodie, M. BRUCHET Antoine, Mme RIQUIER Julie, MM. GRAVET Jacques, BECQUERELLE David, SLOSARCZYK Florian, FORMAN Nicolas, RIMETTE Jean-Michel, Mme GENSE Caroline, MM. MEREL Michel, MUSEUX Gérard, DELVILLE Jean-Pierre, SCHIETTECATTE Benoît,

Mme SPRYSCH Aline avait donné pouvoir à M. SALOME André.
M. LECOMTE Frédéric avait donné pouvoir à M. RIOJA José.
M. ZOIS Christophe avait donné pouvoir à M. HAY Francis.
Mme VASSEUR Julie avait donné pouvoir à M. ORIER Francis.
M. DUCAMPS Thomas avait donné pouvoir à Mme VERGULDEZOONE Nathalie.
Mme CHAPUIS-ROUX Elodie avait donné pouvoir à Mme LEFEVRE Sandra.
M. BRUCHET Antoine avait donné pouvoir à M. MERLIER Jacques.
Mme RIQUIER Julie avait donné pouvoir à M. WISSOCQ Jean-Marc.
M. BECQUERELLE David avait donné pouvoir à M. LEFEBVRE Eric.
M. SLOSARCZYK Florian avait donné pouvoir à M. POTIER Bruno.
M. FORMAN Nicolas avait donné pouvoir à M. DEMULE Frédéric.
M. RIMETTE Jean-Michel avait donné pouvoir à M. SALOME André.
M. MUSEUX Gérard avait donné pouvoir à M. ACQUAIRE Alain.
M. DELVILLE Jean-Pierre avait donné pouvoir à M. MERLIER Jacques.
M. SCHIETTECATTE Benoît avait donné pouvoir à Mme POTURALSKI Patricia.
M. DE WITASSE THEZY Charles était représenté par M. GRIFFON Patrice, suppléant.
M. GRAVET Jacques était représenté par Mme ZURICH Christine, suppléante.
Mme GENSE Caroline était représentée par Mme GOMBART Sabine, suppléante.
M. MEREL Michel était représenté par M. NORMAND Steve, suppléant.

Secrétaire de séance : Mme POTURALSKI Patricia

OBJET :**FINANCES
BUDGET PRINCIPAL 2022**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la nomenclature M14,

Vu la présentation du projet de budget lors de la Plénière Finances du 28 février 2022,

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré, par 31 voix pour, 23 voix contre (MM. ACQUAIRE A., BARBIER M., Mmes CHAPUIS-ROUX E., DELEFORTRIE L., MM. DUCAMPS T., FRISON F., Mme GOMBART S., MM. HAY F., LALOI F., LEFEBVRE E., Mme LEFEVRE S., M. LEGRAND E., Mme MERCIER M.E., MM. MUSEUX G., ORIER F., Mme POLIN J., M. POTIER B., Mme RAGUENEAU F., MM. SLOSARCZYK F., URIER F., Mmes VASSEUR J., VERGULDEZOONE N., M. ZOIS C.), 9 abstentions (Mme COULON S., MM. DEMULE F., FORMAN N., FRIZON H., Mme ZURICH C., MM. NORMAND S., PECRIAUX L., Mmes POLLARD C., TOTET F.),

Adopte le budget primitif 2022 relatif au Budget principal, selon la décomposition en chapitres présentée comme suit :

Budget général			
Fonctionnement			
Recettes	Propositions 2022	RAR	TOTAL
013 – Atténuations de charges	67 199,99 €	- €	67 199,99 €
70 – Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 036 890,00 €	- €	1 036 890,00 €
73 – Impôts et taxes	7 044 103,00 €	- €	7 044 103,00 €
74 – Dotations, subventions et participations	2 502 728,00 €	- €	2 502 728,00 €
75 – Autres produits de gestion courante	189 000,00 €	- €	189 000,00 €
77 – Produits exceptionnels	30 000,00 €	- €	30 000,00 €
042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	103 900,00 €	- €	103 900,00 €
TOTAL	10 973 820,99 €	- €	10 973 820,99 €
Dépenses	Propositions 2022	RAR	TOTAL
011 – Charges à caractère général	2 415 232,96 €	- €	2 415 232,96 €
012 – Charges de personnel et frais assimilés	2 969 435,00 €	- €	2 969 435,00 €
014 – Atténuation de produits	946 399,00 €	- €	946 399,00 €
022 – Dépenses imprévues	- €	- €	- €
65 – Autres charges de gestion courante	3 277 497,69 €	- €	3 277 497,69 €
66 – Charges financières	27 197,96 €	- €	27 197,96 €
67 – Charges exceptionnelles	20 000,00 €	- €	20 000,00 €
68 – Dotations aux amortissements et provisions	13 380,00 €	- €	13 380,00 €
042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 008 400,68 €	- €	1 008 400,68 €
023 – Virement à la section d'investissement	296 277,70 €	- €	296 277,70 €
TOTAL	10 973 820,99 €	- €	10 973 820,99 €

Budget général			
Investissement			
Recettes	Propositions 2022	RAR	TOTAL
021 – Virement de la section de fonctionnement	296 277,70 €		296 277,70 €
024 – Produit des cessions d'immobilisations	150 000,00 €		150 000,00 €
10 – Dotations, fonds divers et réserves	700 000,00 €		700 000,00 €
13 – Subventions d'investissement	1 596 904,60 €	324 133,00 €	1 921 037,60 €
16 – Emprunts et dettes assimilées	2 857 104,83 €		2 857 104,83 €
23 – Immobilisations en cours	- €		- €
27 – Autres immobilisations financières	379 438,62 €	167 411,93 €	546 850,55 €
040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 008 400,68 €		1 008 400,68 €
041 – Opérations patrimoniales	- €		- €
458202 – SOMME NUMERIQUE MATERIEL ENT	- €	17 234,58 €	17 234,58 €
4582106 - TRAVAUX DE VOIRIE 2015/2019	- €	60 949,85 €	60 949,85 €
TOTAL	6 988 126,43 €	569 729,36 €	7 557 855,79 €
Dépenses	Propositions 2022	RAR	TOTAL
040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	103 900,00 €	- €	103 900,00 €
041 – Opérations patrimoniales	- €	- €	- €
020 - Dépenses imprévues (investissement)	127 067,43 €	- €	127 067,43 €
16 – Emprunts et dettes assimilées	231 267,80 €	- €	231 267,80 €
20 – Immobilisations incorporelles	770 800,00 €	58 054,87 €	828 854,87 €
204 – Subventions d'équipement versées	707 749,49 €	71 399,62 €	779 149,11 €
21 – Immobilisations corporelles	3 509 533,00 €	344 499,22 €	3 854 032,22 €
23 – Immobilisations en cours	1 020 128,10 €	67 309,92 €	1 087 438,02 €
27 – Autres immobilisations financières	525 417,34 €	20 729,00 €	546 146,34 €
458102 – SOMME NUMERIQUE MATERIEL ENT	- €	- €	- €
TOTAL	6 995 863,16 €	561 992,63 €	7 557 855,79 €

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an, que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président,



Envoyé en préfecture le 06/04/2022

Reçu en préfecture le 06/04/2022

Affiché le



ID : 080-200070985-20220328-BPGEN280322-BF